

REMUNERATION DES APPRENTIS COMPAGNONS DU DEVOIR DU TOUR DE FRANCE

**Il s'agit d'une simple recommandation du
CFA**

CAP Couvreur ou autres....

SMIC 35 h = 9 €/h x 151,67h/mois = 13657 € Bruts

	1365,00			
	1ère année		2ème année	
	% du SMIC	valeur	% du SMIC	valeur
	50%	682,50 €	50%	682,50 €

9,00 € 151,67 1365,00

Attention :

Dès que les dispositions légales ou conventionnelles deviennent plus favorables à l'apprenti, il faut appliquer ces dispositions (ex : BTP)